
Prise de position de Christine Schneider, Députée au Parlement européen relative aux résolutions du Conseil Rhénan du 27 juin 2022

Reçu par courriel le 19 août 2022

1. Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne

Je salue expressément la résolution du Conseil Rhénan « Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne ». Je considère que la décision du Conseil fédéral suisse d'interrompre l'accord-cadre avec l'UE est erronée et très regrettable. Il est particulièrement dommage que certains partisans d'une ligne dure du côté suisse aient réussi à imposer leur exigence d'une rupture des négociations. Il est d'autant plus triste que cela ait alimenté la rumeur selon laquelle l'UE travaillerait contre les intérêts de la Suisse. Pourtant, le Brexit a récemment montré les conséquences négatives qui menacent l'économie, le commerce et la société. Dans la perspective des grandes crises mondiales comme la guerre en Ukraine ou le changement climatique, faire cavalier seul politiquement est à mon avis un mauvais signal. Il faut au contraire davantage de coopération pour pouvoir relever les grands défis de notre époque en tant qu'Europe unie. Je suis convaincu que le projet européen pourrait également apporter de grands avantages à la Suisse. J'appelle donc la Suisse à revenir à la table des négociations.

2. Renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur de manière durable en pérennisant le centre de compétences trinational TRISAN

Je salue vivement la résolution du Conseil Rhénan visant à renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur par la pérennisation du centre de compétences trinational TRISAN. Notamment dans les régions frontalières, une coopération sanitaire renforcée est synonyme de meilleurs soins pour la population. La pandémie de la Covid-19 a montré l'importance de la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé. Je pense qu'il est souhaitable d'intensifier et de continuer à améliorer la coopération transfrontalière. C'est pourquoi je considère qu'il est important de poursuivre le soutien à TRISAN après la fin du deuxième projet INTERREG, à partir de juin 2023.